

*Paix en Amérique centrale*

D'autres conférenciers ont déjà parlé de l'appui que le Canada a fourni et continue de fournir aux efforts déployés pour atteindre un tel règlement.

Je désire entretenir la Chambre pendant quelques instants de l'aide canadienne fournie à la population de l'Amérique centrale. L'aide canadienne au développement en Amérique centrale a commencé en 1966 par un prêt au Salvador. Après l'examen de la politique étrangère effectué en 1970 où on recommandait d'accentuer la présence canadienne dans la région, les activités d'aide ont été entreprises dans tous les pays de la région. A la suite de l'examen des programmes régionaux en 1975, le Salvador et le Honduras devinrent des pays à programmes pour l'ACDI. En 1979, la planification de nouveaux projets bilatéraux au Salvador a été suspendue à cause de la violence et de l'instabilité croissante dans ce pays. En 1981, la planification de nouveaux projets bilatéraux au Guatemala a également été suspendue en raison de troubles internes dans ce pays.

En 1982, après une étude poussée des relations du Canada avec l'Amérique centrale, le gouvernement a décidé d'élargir sensiblement son programme d'aide au développement en faveur des pays de cette région. Le gouvernement a notamment décidé d'accorder jusqu'à 106 millions de dollars d'aide bilatérale, de gouvernement à gouvernement, à la région au cours des cinq années comprises entre 1982-1983 et 1986-1987, ce qui représente le triple de l'aide bilatérale fournie à la région au cours des cinq années précédentes.

Relativement aux pays qui bénéficieraient de cette aide, il fut décidé que le Honduras, pays le plus pauvre de l'Amérique centrale, occuperait la première place comme par le passé. Le Costa Rica et le Nicaragua recevraient également une aide accrue, tandis que le Guatemala et le Salvador continueraient à ne pas recevoir d'aide tant que leur situation interne ne serait pas améliorée. Par ailleurs, tous les pays de la région pourraient recevoir de l'aide par d'autres canaux. On peut penser au Programme des fonds administrés par les missions, le Programme des organisations non gouvernementales, le Programme de coopération institutionnelle, le Programme de coopération industrielle, le Programme d'aide humanitaire et le Centre de recherches pour le développement international.

En décembre 1984, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé la reprise d'une aide gouvernement à gouvernement au Salvador. Cette décision a été prise en raison des besoins de milliers de personnes déplacées, du sous-développement économique du Salvador, de l'amélioration notable du respect des droits de la personne dans ce pays et du retour aux institutions démocratiques.

Au cours des cinq années écoulées de 1982-1983 à 1986-1987, depuis que le gouvernement a décidé d'accroître sensiblement son aide à l'Amérique centrale, le Canada a fourni environ 106 millions de dollars d'aide de gouvernement à gouvernement à la population de cette région. Autrement dit, le gouvernement canadien a respecté son engagement de tripler l'aide bilatérale accordée à cette région.

Cependant, l'ampleur de l'aide accordée ne représente qu'un aspect du tableau. La qualité et l'efficacité de cette aide sont au moins aussi importantes.

Nous croyons fermement que l'aide bilatérale canadienne accordée à l'Amérique centrale répond effectivement à des

besoins et à des problèmes de développement propres aux divers pays de cette région. Au Honduras, l'aide canadienne de gouvernement à gouvernement appuie la mise en valeur et la protection des ressources renouvelables, la création d'emplois ruraux ainsi que l'amélioration des soins de santé et des approvisionnements alimentaires dans les régions rurales. Au Costa Rica, cette aide a servi à améliorer une balance des paiements très défavorable et à financer un important programme de logements ruraux. Au Nicaragua, l'aide bilatérale fournie par le Canada a été orientée principalement vers des besoins humains fondamentaux, la production d'aliments et l'énergie. Au Salvador, cette aide est particulièrement destinée aux personnes déplacées ainsi qu'aux personnes les plus démunies.

Outre l'aide de gouvernement à gouvernement, le Canada a fourni au cours des cinq dernières années, une aide considérable aux pays de l'Amérique centrale, à savoir plus de 45 millions, par d'autres canaux d'aide directe, notamment le Programme des organisations non gouvernementales, le Programme de coopération institutionnelle, le Programme de coopération avec le monde des affaires, la corporation de Petro-Canada pour l'assistance internationale et le Centre de recherches pour le développement international.

En outre, au cours des cinq dernières années, le Canada a fourni plus de 15 millions à des organisations multilatérales telles que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Comité international de la Croix-Rouge pour leurs programmes destinés à aider les réfugiés et les personnes déplacées en Amérique centrale.

Je crois fermement, monsieur le Président, que le Canada répond généreusement et efficacement, grâce à ses programmes d'aide publique au développement, aux besoins sociaux et économiques de la population de l'Amérique centrale. C'est l'une des régions auxquelles le Canada fournit le plus d'aide publique au développement par habitant. Le gouvernement et la population du Canada continueront de répondre généreusement aux besoins sociaux et économiques de la population de l'Amérique centrale.

[Traduction]

**M. Vince Dantzer (Okanagan-Nord):** Monsieur le Président, je suis très heureux d'avoir la possibilité d'exprimer mon point de vue sur la motion du député de Spadina (M. Heap).

Cette motion porte sur la situation extrêmement complexe que connaît l'Amérique centrale. Il s'agit d'une question importante parce que l'Amérique centrale est le théâtre de l'une des guerres les plus tragiques que connaît aujourd'hui le monde et elle est également devenue la scène d'un grave affrontement Est-Ouest. Tout cela n'est pas sans importance pour le Canada parce que cela se produit dans l'hémisphère occidental, dans la région du tiers monde la plus proche du Canada qui est aussi une région avec laquelle notre pays tisse des liens sociaux, économiques et politiques de plus en plus étroits.

La présentation du nouveau plan de paix qui a été décrit et l'initiative des pays d'Amérique centrale eux-mêmes constituent le déblocage le plus encourageant à survenir dans la région depuis plusieurs années. Comme il a déjà été dit, le gouvernement du Canada n'est pas resté inactif. Il est vrai que le Canada n'a pas de rôle direct à jouer à ce stade-ci des négociations mais nous avons déjà pris des initiatives pour donner